



mercredi 12 mai 2004

n° 1488

0,48 €

# L'actu



[www.lactu.com](http://www.lactu.com)  
tous les jours sauf dimanche et lundi

**DÈS 14 ANS** L'essentiel de l'actualité en 10 minutes par jour



# 100 000 enfants en prison

Une exposition photo et un livre témoignent des conditions de vie de prisonniers mineurs à travers le monde. Gros plan sur quatre pays qui ne respectent pas les droits des enfants. **p. 2-3**

**Irak**  
SéVICES : la Croix-Rouge confirme

**p. 5**  
**France**  
Une comète rare à observer

**p. 7**  
**Sorties ciné**  
Cannes : les films à suivre

ISSN 1288 - 6939  
Kéromine Derigny/Bice Horizon 2004

## CONTEXTE

● Le Bureau International Catholique de l'Enfance (BICE) organise une campagne mondiale d'information intitulée « Horizon, enfants privés de liberté ».

● Deux photographes ont réalisé des reportages sur la condition des enfants dans les prisons. Une exposition a lieu jusqu'au 5 juin à la Fnac Forum des Halles, à Paris. Elle voyagera ensuite dans d'autres villes.

# Environ 100 000 enfants incarcérés dans le monde Mineurs en prison : une justice à part

Comment vivent les mineurs qui sont emprisonnés ? Actuellement, selon des estimations, environ 100 000 enfants de moins de 18 ans sont emprisonnés dans le monde. Le Bureau International Catholique de l'Enfance (BICE) a constaté qu'en 2004, les droits des mineurs en prison continuent d'être bafoués dans de nombreux pays. Leurs conditions de détention ne sont pas conformes aux principes énoncés dans la **Convention internationale des droits de l'enfant**. Cette Convention dit, par exemple, que les enfants ne peuvent pas « être exécutés ou emprisonnés à vie », que leur détention « doit être la dernière solution possible », qu'elle doit « être aussi courte que possible », qu'ils doivent être « séparés des adultes », qu'ils ont « le droit de contester les raisons de leur enfermement devant un tribunal ». Les États signataires s'engagent aussi à « prendre des mesures pour s'occuper [des enfants], sans devoir passer par la voie de la justice »...



## La peine de mort pour les mineurs existe encore

Les États doivent également décider de l'âge à partir duquel un enfant n'est plus jugé par une juridiction spéciale (tribunal pour enfants en France, par exemple). Cet âge s'appelle la majorité pénale. Il varie selon les pays : 20 ans en Suisse, 18 ans en France, 16 ans au Canada, 13 ans au Cambodge... Certains pays n'ont toujours pas aboli la peine de mort pour les mineurs. Selon l'organisation humanitaire Amnes-

ty International, deux mineurs délinquants (c'est-à-dire mineurs au moment des faits) ont été exécutés l'an dernier : un en Chine et l'autre aux États-Unis. En janvier, la peine de mort a aussi été appliquée contre un mineur délinquant en Iran. La campagne « Horizon » souhaite mettre en avant une vision positive des droits de l'enfant : « *Le mineur en conflit avec la loi n'est pas un délinquant à stigmatiser mais une personne vulnérable devant bénéficier de mesures éducatives appropriées* », selon le Bice. S. L.

## MOT-CLE DE L'ÉVÉNEMENT

### Convention internationale des droits de l'enfant

Texte de 54 articles adopté par l'Onu en 1989, entré en vigueur en 1990. Il équivaut à une loi dans les 191 pays qui l'ont ratifié (c'est-à-dire adopté pour qu'il soit appliqué), mais pas aux États-Unis ni en Somalie. Il énumère les droits dont devraient bénéficier tous les enfants : droit à l'éducation, à la santé, à la protection contre les abus sexuels, à la protection contre la torture et la privation de liberté, à l'information... Le terme « enfant » désigne tout être humain de moins de 18 ans. Site : [www.droitsdesenfants.com](http://www.droitsdesenfants.com).

● Vous pouvez regarder les photos sur le site du Bice (<http://horizon.bice.org>). Un livre *Horizon, enfants en prison : quelles alternatives ?* est vendu au profit des jeunes incarcérés.

● La campagne du Bice met l'accent, à travers les reportages de deux photographes, sur la justice des mineurs dans quatre pays : le Brésil, la République démocratique du Congo, le Cambodge et l'Estonie.

## Privés de liberté



Lizzie Sadin/Bice Horizon 2004

### Cambodge

Majorité pénale : 13 ans.  
Selon le Bice, « au Cambodge, il n'existe pas, dans la pratique, de justice ni de système carcéral pour mineurs. Les lois pour les adultes y sont appliquées ».

Prison de Kampong Cham, fin 2003. Des jeunes au lavoir.



Lizzie Sadin/Bice Horizon 2004

### République démocratique du Congo

Majorité pénale : 16 ans.  
Il n'y a pas de juges spécialisés pour mineurs. Il arrive que les enfants soient placés en détention préventive. La durée d'emprisonnement dépasse souvent les délais autorisés par la loi. Selon le Bice, « en 2003, on comptait 155 mineurs incarcérés ».

Un commissariat de Kinshasa. Un jeune de 16 ans en détention provisoire.  
dans la capitale, Kinshasa, parmi lesquels 15 enfants-soldats». Le Bice a créé le centre de sauvetage de Kinshasa, qui sert d'alternative à la prison. Il accueille en permanence une cinquantaine de jeunes.



Jérôme Derigny/Bice Horizon 2004

### Estonie

Majorité pénale : 14 ans.  
Dans ce pays (qui vient d'entrer dans l'Union européenne), la délinquance juvénile représente 20 % de la délinquance totale (chiffres Bice). En 2002, 1 700 condamnations contre des mineurs ont été prononcées, dont 340 à la prison ferme. Il n'existe pas encore de tribunaux spécialisés.

Prison pour mineurs de Viljandi, octobre 2003. Ce jeune est au mitard pour avoir fait laver ses chaussettes par son codétenu. Son heure de promenade se déroule donc à l'écart des autres.



Lizzie Sadin/Bice Horizon 2004

### Brésil

Majorité pénale : 18 ans.  
Juridiction spéciale pour les mineurs à partir de 12 ans. Au Brésil, la législation sur la protection physique et morale des mineurs détenus est peu appliquée dans les centres

pénitentiaires. Les jeunes partagent souvent leur cellule avec des adultes. Selon la Fondation brésilienne pour la protection des mineurs, près de 1 000 cas de brutalités et actes de violence ont été signalés en 2003.

Centre pénitentiaire à Salvador de Bahia, juillet 2003. Les mineurs ayant commis des délits comme le vol, l'usage de drogue ou l'attaque en groupe y sont incarcérés.

59<sup>e</sup> festival international de musique de Prague.

La République tchèque est une des nations les plus mélomanes de toute l'Europe centrale. Le Festival du Printemps de Prague, qui commence

Le Français **Thierry Henry** a reçu le trophée de meilleur joueur de l'année en Angleterre, décerné lundi par l'Association des journalistes de football. C'est son 2<sup>e</sup> titre consécutif.

Les **hockeyeurs sur glace canadiens** ont remporté dimanche les Championnats du monde de la discipline, en dominant la Suède 5 à 3 en finale, à Prague (République tchèque).

## MONDE

### Nike, Adidas, Reebok... exploiters hypocrites ?

Selon un rapport canadien, les géants du vêtement de sport Nike, Adidas ou encore Reebok seraient très hypocrites avec leurs « codes de bonne conduite » dans les usines des pays en voie de développement. En interrogeant des travailleurs, des enquêteurs auraient constaté des salaires d'une « faiblesse abyssale », des heures de travail « excessivement longues » et des règles de travail souvent scandaleuses, assorties de nombreux abus physiques et verbaux.

## GRANDE-BRETAGNE

### Maxi-fringale de choco

Une femme a récemment demandé aux vendeurs d'un supermarché londonien de lui fournir toutes les barres chocolatées Mars qu'ils avaient en stock. Elle est repartie avec 10 656 Mars, chargés dans sa limousine. Montant de l'achat :



3 146 euros. Elle n'a pas dit ce qu'elle comptait en faire.

## ÉTATS-UNIS

### Kiefer Sutherland rempile pour une 4<sup>e</sup> saison de 24 heures

La Fox vient de l'annoncer : Kiefer Sutherland a prolongé son contrat pour incarner Jack Bauer, patron de l'unité antiterroriste de Los Angeles, dans une 4<sup>e</sup> saison de 24 heures.



La 3<sup>e</sup> saison de cette série télé à suspense n'a pas encore été diffusée en France.

## ÉTATS-UNIS

### Jeux vidéo, consoles... le futur se dévoile au salon E3

Le salon annuel de l'industrie du jeu électronique, le « E3 » (pour *Electronic Entertainment Expo*), ouvre aujourd'hui à Los Angeles. Près de 400 entreprises venues de 70 pays y sont attendues pour dévoiler plus de 1 350 produits inédits, qui seront commercialisés dans les mois ou les années à venir. Les jeux, bien sûr, sont à l'honneur : parmi une myriade de titres, les veinards présents au salon pourront découvrir *Gran Turismo 4*, *Tony Hawk's Underground 2*, *Half-life 2*, le nouveau *Star Wars Battlefront* et toutes les simulations sportives 2005... Mais le clou du spectacle sera sans doute du côté des machines : Sony profitera de l'occasion pour dévoiler sa très attendue PSP, la PlayStation Portable, disponible en décembre au Japon, début 2005 aux États-Unis et en Europe. De son côté, Nintendo présentera la DS, une console portable à double écran dont un tactile, autour de laquelle le plus grand mystère planait ces jours derniers. D'autre part, possible scoop : Sega a promis une « **ÉNORME** nouvelle ». Le retour du constructeur sur le marché des consoles de salon ? Réponse au plus tard dans quelques heures... G. B.



AP/Damian Dovarganes

Chaque année, l'industrie du jeu vidéo profite du E3 pour faire des annonces chocs.

### MOT ANGLAIS DU JOUR

Jail : prison.

## ITALIE

### Opérations anti-OGM

L'association écologiste Greenpeace a mené lundi deux nouvelles opérations anti-OGM, bloquant des dizaines de milliers de tonnes de soja transgénique dans les ports de Ravenne et de Chioggia, sur la côte adriatique italienne. Des militants sont montés à bord de cargos, pour les empêcher de décharger leur marchandise. Greenpeace réclame l'arrêt de toute importation d'OGM en Italie.

traditionnellement le 12 mai, a lieu chaque année depuis 1946 dans la capitale tchèque et dure trois semaines. Il s'agit d'un festival de

musique classique présentant de nombreux concerts interprétés notamment par l'orchestre symphonique de Prague.



La police polonaise a fait **un mort et deux blessés graves**, ce week-end, après avoir tiré par erreur des balles réelles pour mettre fin à une échauffourée à Lodz, dans le centre du pays.

Le nord de l'Algérie est menacé d'une invasion de criquets pèlerins avant l'été, a averti le ministère de l'Agriculture algérien. Le risque de perte de récolte est évalué à 1,5 milliard d'euros.

## ALLEMAGNE

### Cocher bourré

Un cocher ivre a perdu le contrôle de sa calèche, samedi, à Glaubitz. L'attelage s'est renversé, projetant dans le décor les trois septuagénaires qui profitaient de la balade. Deux des passagers ont été blessés. Contrôlé avec 1,93 gr d'alcool dans le sang, le cocher a été inculpé pour conduite en état d'ivresse et blessures involontaires.

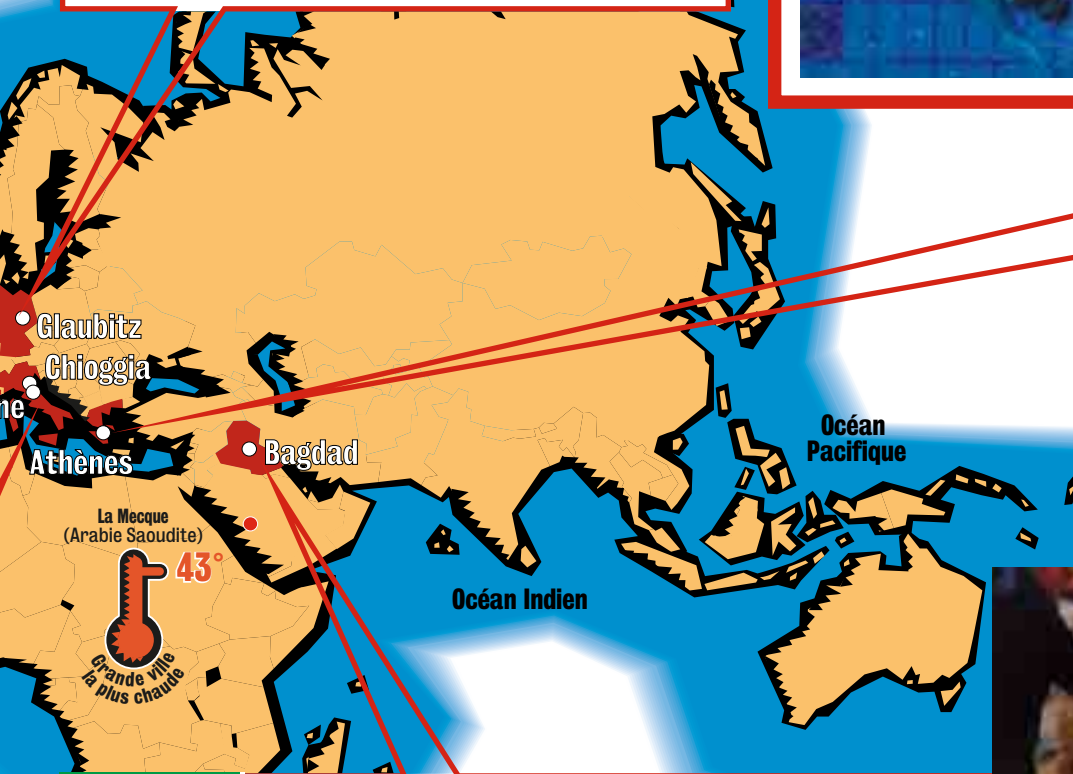


## LA PHOTO DU JOUR

AFP/Pedro Armestre



**A qui la jambe ?**  
Cette photo de l'équipe allemande de natation synchronisée a été prise lors des Championnats du monde de Madrid, en Espagne, dimanche.



## GRÈCE

### JO : les athlètes de la coalition sous très haute surveillance

D'après la presse australienne, les sportifs américains, britanniques et australiens seront protégés 24 heures sur 24 par des policiers armés grecs, pendant les Jeux olympiques de cet été, à Athènes. Ils seront particulièrement surveillés en dehors des sites sportifs, s'ils vont dans les magasins, au restaurant ou en boîte de nuit.

## MONDE

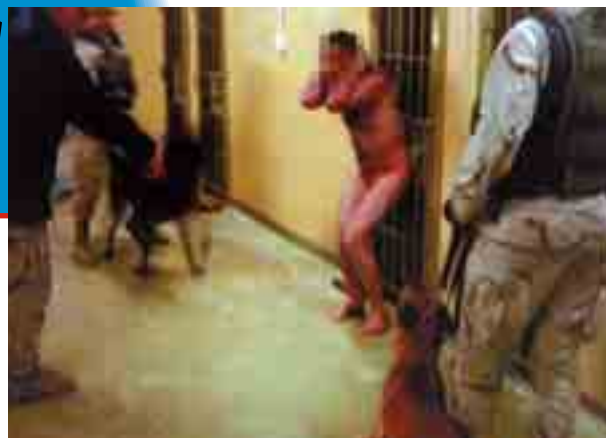
### Bilan des inspections menées par l'organisation humanitaire Sévices en Irak : la Croix-Rouge les dénonce depuis mars 2003

Parole contre parole. Tandis que George W. Bush continue d'affirmer que « ce qui s'est passé dans les prisons irakiennes relève des mauvais agissements de quelques-uns », le Comité International de la Croix-Rouge (CICR) vient de sortir de sa réserve. Selon cette organisation, gardienne des Conventions de Genève sur les droits des prisonniers, les sévices infligés aux détenus irakiens « équivalent à de la torture » et relèvent d'« un système généralisé ». Le CICR affirme avoir informé les responsables mili-

itaires américains et britanniques des agissements de leurs troupes dès mars 2003, puis après chaque inspection menée en Irak. En octobre, ses représentants ont même été directement témoins des sévices dans la prison d'Abou Ghraib. Mais ses rapports, conformément à l'usage, sont restés secrets, cette confidentialité visant à préserver l'accès du CICR aux prisons. Reste qu'aujourd'hui, avec la publication quasi-quotidienne de nouvelles preuves, le scandale est bel et bien sur la place publique : le

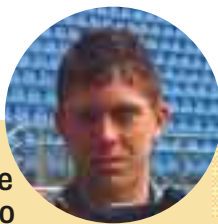
CICR a donc donné son accord pour que certaines de ses observations soient diffusées aux médias. Accablés de reproches, les responsables de la coalition se sont excusés et ont commencé à punir certains coupables. Mais Washington et Londres auront sans doute du mal à reconquérir l'opinion, notamment arabe, indignée. « Plus aucun Irakien ne peut se dire favorable aux Américains », résume l'un d'eux. Cités par le *Washington Post*, des hauts gradés parleraient même de « défaite » en Irak.

G. Brehon



Cette nouvelle photo, sans appel pour les troupes américaines, a été publiée dimanche par le *New Yorker*.

FC Sochaux-Montbéliard



➔ **L'équipe de France** des moins de 17 ans (*photo : Jérémie Menez*) joue aujourd'hui la demi-finale de l'Euro de foot contre le Portugal, à Blois (Loir-et-Cher).

➔ **Germaine Tillion**, 96 ans, sera faite commandeur dans l'ordre du Mérite allemand, aujourd'hui, à Paris. Cette Française a été résistante, a connu les camps, puis a milité pour les droits de l'homme.

## FRANCE

### 77 ports récompensés d'un Pavillon bleu

La Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe (FEEE) vient de remettre son label Pavillon bleu à 77 ports de plaisance français (soit huit de moins qu'en 2003). Le Pavillon bleu est décerné aux sites respectueux de l'environnement. La liste de ces sites est disponible sur Internet : [www.pavillonbleu.org](http://www.pavillonbleu.org).

## PARIS

### Manif contre l'antisémitisme

SOS-Racisme appelle à une manifestation dimanche à Paris, pour protester contre l'antisémitisme. Le cortège partira à 16 h de la place de la République et se dirigera vers la place de la Bastille, où sera organisé un meeting.

## LA PHOTO DU JOUR

AFP/Philippe Desmazes

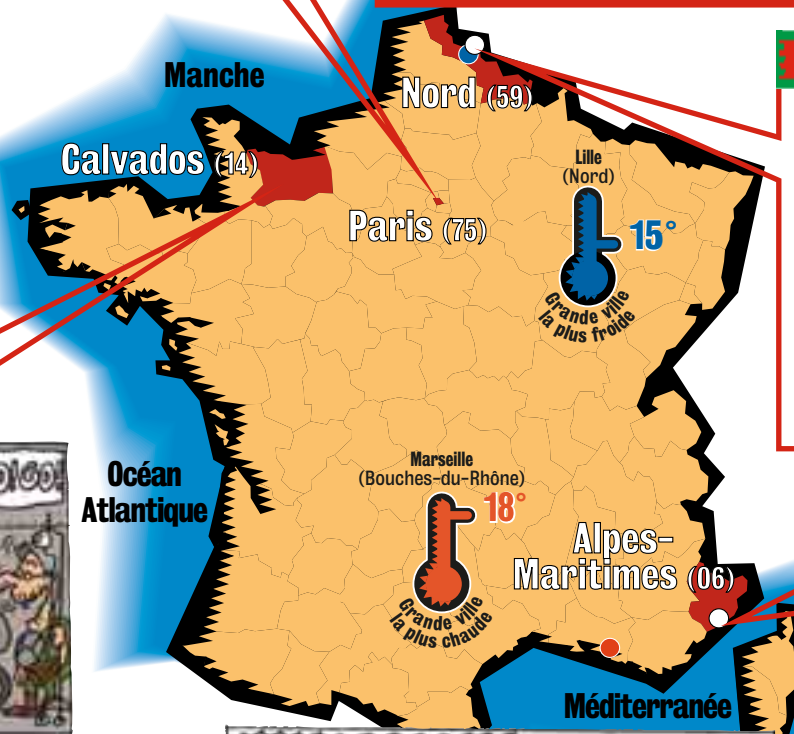


**Sketch à la SNCF.** Élie Semoun a effectué un contrôle, lundi, dans une gare parisienne. L'humoriste participait à la campagne « J'aime le train » pour promouvoir les métiers du rail.

## NORMANDIE

### 6 juin : des vétérans interdits de parachute

À l'occasion de la commémoration du 60<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement allié en Normandie, le 6 juin prochain, plusieurs vétérans américains souhaitaient ressauter en parachute. Mais l'armée américaine le leur a interdit, les estimant trop âgés.



## ROUBAIX

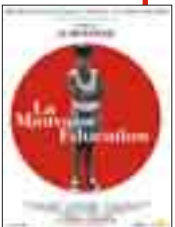
### Procès d'Outreau : le père de famille avoue

Thierry Delay, un des principaux accusés du procès pédophile d'Outreau (*voir l'actu n° 1 482*), a avoué lundi, devant le tribunal de Roubaix, avoir abusé de ses enfants « deux, trois fois par semaine ». Mais il a nié les avoir prostitués ou utilisés pour des soirées.

## CANNES

### Almodóvar en ouverture du festival

*La Mauvaise Éducation*, du réalisateur espagnol Pedro Almodóvar, ouvre ce soir le Festival de Cannes. Ce film (interdit aux moins de 12 ans) aborde notamment la question de la pédophilie dans le milieu des prêtres.



## FRANCE

### De plus en plus de plaintes contre les bavures policières

Insultes, contrôles d'identité qui dérapent, violences... La Commission Nationale de la Déontologie de la Sécurité (CNDS) vient de remettre son rapport au président Jacques Chirac. Cet organisme est chargé de rendre des avis sur les méthodes de la police ou de l'administration pénitentiaire. Il vient d'annoncer qu'il avait enregistré 70 saisines (fait de saisir une juridiction pour une plainte) en 2003, soit presque deux fois plus que l'année précédente. La CNDS peut être saisie par un parlementaire sollicité par toute personne ayant été témoin d'une conduite policière. Le rapport du CNDS insiste sur le manque d'enca-



drement des agents de police, souvent jeunes et pas assez formés. « On livre trop souvent à eux-mêmes des jeunes qui n'ont pas suffisamment d'expérience, explique le directeur du CNDS. Des réformes sont indispensables. » En 2003, l'Inspection Générale de la Police Nationale (IGPN), plus connue du public que la CNDS, a enregistré 611 plaintes pour des faits de violence policière. Un chiffre en hausse de 9 % par rapport à 2002. **R. V.**

## FRANCE

### Le député français, cet inconnu

61 % des Français ne connaissent pas le député de leur circonscription, selon un sondage BVA. 51 % déclarent avoir une bonne opinion des maires, contre 9 % pour les députés.

➔ L'attaquant de l'OM **Didier Drogba** s'est blessé à la hanche dimanche lors de la défaite contre Monaco (0-1). Il est incertain pour la finale de la Coupe de l'UEFA, le 19 mai, face à Valence.

➔ Un chauffard de 29 ans a été mis en examen et écroué lundi à Metz (Moselle). Il avait renversé six adolescents samedi à Nilvange, dont deux sont morts. Il avait bu de l'alcool et fumé du cannabis.

## C/2001 Q4 sera visible dans le ciel jusqu'en juin

# La première grande comète du XXI<sup>e</sup> siècle

La comète C/2001 Q4 Neat est visible à l'œil nu depuis jeudi dernier et le sera durant deux semaines. C'est un phénomène rare : la dernière comète observable sans jumelles, Hale-Bopp, remonte à 1997. C/2001 Q4 a été découverte en 2001 par le programme de surveillance Neat. Elle se trouvait alors à une distance équivalente à 10 fois celle qui sépare la Terre du Soleil. Le 6 mai, elle a atteint le point de son orbite le plus proche de la Terre, à moins de 48 millions de kilomètres de notre planète. Selon Philippe Dupouy, de l'observatoire de Dax (Landes), « on peut voir une tache floue, moins nette qu'une étoile, et distinguer la queue de la comète ». Samedi, C/2001 Q4 passera au perihélie. Et le 21 mai prochain, l'absence de lune dans le ciel devrait faciliter son observation.

### Une paire de jumelles pour bien l'observer

Au fil des jours, la comète sera plus haute dans le ciel et donc mieux repérable. Dans le même temps, elle s'éloignera du Soleil et deviendra alors moins brillante. Les astronomes recommandent de sortir des villes pour pouvoir l'observer sans être parasité par la pollution lumineuse. Le bord de mer, sur la côte atlantique,

C/2001 a été repérée dans le cadre du programme de surveillance d'astéroïdes NEAT (Near Earth Asteroid Tracking).



est considéré comme un endroit idéal. Une paire de jumelles permet de bien profiter du passage de la comète. Et il sera encore possible de l'apercevoir pendant

tout le mois de juin. Elle quittera ensuite notre système solaire pour toujours (*lire encadré*), et on ne la reverra plus jamais.

Julie Blanc

### C'EST DIT

“ Je considère Cannes comme LE festival, celui qui fait l'unanimité. Devenir président du jury, c'est l'apogée ! ”

Le cinéaste américain Quentin Tarantino (au Journal du Dimanche). Lire aussi en p. 8.



AFP/Jack Guez

### C'EST DINGUE

### Un bonbon anti-étouffement

Parmi les inventions présentées le week-end dernier à Paris lors du concours Lépine, on trouve un bonbon muni d'un « trou de sécurité ». Si la confiserie est avalée de travers et se coince dans la gorge, le trou laisse passer l'air.

### Ejectées de leur circuit initial

Les comètes sont des boules de quelques kilomètres de diamètre formées de roche, de neige, de gaz et de poussière. Elles ont généralement deux queues. Normalement, les comètes tournent autour du Soleil, mais elles sont parfois éjectées de leur circuit.

Elles se dirigent alors vers le Soleil, comme C/2001 Q4 Neat. Le vent solaire les fait fondre et provoque l'apparition de la queue de gaz. La queue de poussière est due à son déplacement. Ce sont ces parties qui sont observables et lumineuses.

### COMPRENDRE

#### Perihélie

point de l'orbite de la comète le plus proche du Soleil. Du grec *peri*, « autour », et *hélios*, « soleil ». Le point de l'orbite le plus proche de la Terre est appelé périégée.

### A LA TELE

#### Cannes : cérémonie d'ouverture

Montée des marches, cérémonie d'ouverture, présentation du jury... La 57<sup>e</sup> édition du Festival de Cannes commence aujourd'hui.

Ce soir, 19 h 30. Canal +

# Sorties ciné

Festival de Cannes  
**2004**

Le 57<sup>e</sup> Festival de Cannes s'ouvre aujourd'hui. Quentin Tarantino, qui présente *Kill Bill Volume 2* (hors compétition), préside le jury, dont font partie, entre autres, Benoît

Poelvoorde et Emmanuelle Béart. Ils auront à juger 18 films en compétition. En ouverture, *La Mauvaise Éducation*, de Pedro Almodóvar, et en clôture, *De-Lovely*, d'Irwin Winkler.

Pâris (Orlando Bloom) et Hélène (Diane Kruger).



Warner

**Troie** (13 mai). Le film mastodonte du festival ! Wolfgang Petersen revisite *L'Illiade* d'Homère. Pâris, prince de Troie, et Hélène, reine de Sparte, s'aiment. Pâris enlève Hélène. Et Agamemnon réunit les armées grecques pour faire sortir Hélène de Troie. L'issue de la guerre dépend d'Achille (Brad Pitt), considéré comme le meilleur guerrier... *Hors compétition*

## Documentaires

Le film de Michael Moore est très attendu. Après *Bowling for Columbine*, prix du 55<sup>e</sup> anniversaire du Festival de Cannes en 2002, le réalisateur américain présente *Fahrenheit 911* (sortie

prévue en octobre). Dans ce documentaire, il montre comment George W. Bush a utilisé les attentats du 11 septembre 2001 (9/11 aux États-Unis) pour justifier la guerre contre l'Irak. Le documentariste avait déjà abordé le sujet dans un livre, *Tous aux abris !* dans lequel il critique la politique étrangère menée par son président. Autre



DK

documentaire américain, *Super Size Me* (sortie le 30 juin), de Morgan Spurlock. Le réalisateur a mangé au McDonald's trois fois par jour pendant un mois pour filmer sa prise de poids et la dégradation de sa santé. A. N.-C.



DK



AFP/Touchstone

**Ladykillers** (9 juin). Cinq complices préparent la casse du siècle depuis la cave d'une vieille dame. Mais Mrs Munson se révélera moins naïve que prévu. Les frères Coen signent un remake de *Tueurs de dames* (1955), avec Tom Hanks.

*En compétition*

**Shrek 2** (23 juin). La suite des aventures de l'ogre vert et de la princesse Fiona. Fiona présente Shrek à ses parents. Ils sont plus que surpris de découvrir que l'amoureux de leur fille est un ogre et qu'elle est devenue une ogresse ! Avec les voix de Cameron Diaz, Mike Myers et Eddie Murphy (Alain Chabat est Shrek dans la VF).

*En compétition*



Dreamworks



TM

**Kill Bill Volume 2** (17 mai). La « mariée » (Uma Thurman) poursuit sa vengeance. Elle traque Bill, celui qui a tué son fiancé, ses amis et l'a laissée pour morte. Une suite moins sanglante et plus enlevée que le volume 1, toujours par Quentin Tarantino.

*Hors compétition*

**L'Armée des morts** (30 juin). Des morts vivants traquent les hommes pour se nourrir. Une officier de police, un vendeur et sa femme se cachent dans un centre commercial, où ils sont cernés par les zombies... Un remake de *Zombie* (1978).

*Hors compétition*



AFP/Universal

## OFFRE SPÉCIALE INTERNET

**100 n<sup>os</sup> = 40 €**

Si vous souhaitez vous abonner, allez vite sur

[www.playbac-web.com](http://www.playbac-web.com)

Avec son abonnement, votre enfant recevra **2 cadeaux originaux**



**Le journal de son année de naissance au format PDF**

consacré aux événements majeurs qui ont marqué son année de naissance.

8 pages - Années disponibles : 1985, 1986, 1987, 1988, 1989.



**5 fonds d'écran** pour animer sa semaine au rythme de son quotidien.

Pour profiter de cette offre exceptionnelle utilisez votre code promotion : **NAAI**

Service abonnements : 0825 093 393 (0,15 € TTC/min) du lundi au vendredi : 9 h - 18 h

**l'actu**

**THE PLAY BAC**  
L'ACTU PLAY BAC  
L'ACTU PLAY BAC

Play Bac Presse SARL,  
33, rue du Petit-Musc, Paris IV.  
RÉDACTION : 21, rue du Petit-Musc, 75004 Paris.  
ABONNEMENTS : Factu - B402 - 80732 Sainte-Genève Cedex  
Tél. : 0825 093 393 (0,15 € TTC/min) - Fax : 03 44 12 67 55.

- Directeur de la publication : Jérôme Saltet  
- Directrice adj. de la publication : Martine Dyrszka  
- Rédacteur en chef : François Dufour  
- Rédacteur en chef adjoint : Olivier Gasselien  
- Rédacteur en chef technique : Vincent Gerbet  
- Responsable fabrication : Micheline Letellier  
- Rédaction : G. Brehon, S. Lelong, A. Nait-Challah, N. Roux, R. Vedrenne - Secrétaire de rédaction : P. Chatellier - Icono : P. España - Révision : C. Labadie - Dessinateur : Yacine  
- Abonnements : Martine Dyrszka et Béatrice Maujard  
- Créa promotion : C. Leroy et M. Grelle  
CIC : 30066 10808 0001080100131 - gérant Jérôme Saltet, Associés : Play Bac, Financières F. Dufour, G. Burruus, J. Saltet, Comité de direction : F. Dufour, J. Saltet, P. Gramond Dépôt légal : novembre 1994. CPPAP n° 0608 C 77649. Imprimerie : Quebecor. Loi n° 49-956 du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse.